

Initiatives ministérielles

ments de marque qu'il n'en existe dans toute l'industrie pharmaceutique de médicaments génériques.

Les fabricants de médicaments génériques essaient maintenant de faire avaler aux Canadiens que non seulement le prix des médicaments va monter en flèche, mais qu'en plus, cela va les conduire à la ruine. Si je me souviens bien, ils avaient dit la même chose en 1987. Or l'industrie pharmaceutique de médicaments génériques est plus florissante que jamais.

Pour ce qui est de la question elle-même, je suppose que cela implique que nous ne voulons pas que les sociétés multinationales investissent chez nous, que c'est en quelque sorte être un traître que de travailler pour une société multinationale.

Personnellement, j'ai grandi au sein d'une famille relativement aisée car mon père travaillait pour une société multinationale. Qui plus est, cette société multinationale avait son siège aux États-Unis. Cette société nous a permis d'avoir un très bon niveau de vie que continue à avoir mon père à présent qu'il est à la retraite. J'aimerais faire remarquer par ailleurs qu'il y a dans ma propre circonscription de South Shore une énorme société multinationale qui emploie 1 600 personnes. Je veux parler de la Société canadienne des pneus Michelin.

Je suppose que mes collègues de l'autre côté estiment que personne ne devrait travailler pour Michelin sous prétexte que c'est une société multinationale. Permettez-moi de vous dire que les 1 600 familles de ma circonscription dont l'avenir et la sécurité dépendent de cette société sont très heureux qu'elle soit là. Permettez-moi aussi de vous dire que nombreux sont ceux dans ma circonscription qui aimeraient que Michelin ouvre une deuxième usine ou seraient ravis d'avoir Merck Frosst ou une de ces sociétés pharmaceutiques. Ce sont des sociétés qui, il ne faut pas l'oublier, ont promis de faire pour plus de 500 milliards de dollars de nouveaux investissements depuis que le gouvernement a annoncé qu'il allait introduire cette mesure législative. Nous serions franchement ravis qu'une multinationale vienne s'installer en Nouvelle-Écosse, dans la circonscription de South Shore. Nous aimerions bien voir cette création d'emplois.

Je voudrais simplement que les gens d'en face, qui craignent comme la peste les multinationales, sachent que nous n'avons pas les investissements et les possibilités d'emploi que cette mesure rend possibles et dont nous serions ravis de pouvoir bénéficier.

Que fait le projet de loi C-91? Je constate qu'il ne me reste que deux minutes. Or, plusieurs aspects de cette question restent à explorer, aspects sur lesquels je reviendrai à un autre moment.

• (1140)

Des voix: Oh, oh!

M. McCreath: Je constate que bien des députés participent au débat. Je sais que mon collègue de Dartmouth en face voudra probablement intervenir pendant longtemps et, après l'avoir entendu pendant des heures l'autre jour, je me demande ce qu'il aura encore à déclarer. Toutefois, je réserve ce genre d'observations pour un autre moment.

Je suis d'avis que nous devrions rester objectifs dans ce débat. Essayons de maintenir un équilibre et d'examiner les avantages de cette mesure pour les Canadiens ainsi que le coût qu'elle pourrait entraîner. Il en coûterait apparemment un dollar par Canadien et non les montants absurdes avancés par certains individus qui ont des intérêts acquis et qui se servent des gens d'en face pour faire valoir leur point de vue. Examinons les avantages et la valeur de cette mesure pour les Canadiens.

Quand elle a comparu devant le comité, j'ai posé à la ministre de la Santé de la Colombie-Britannique la question suivante: «Quelle valeur le gouvernement de la Colombie-Britannique attribue-t-il à la vie humaine?» Elle a semblé ne pas pouvoir répondre parce qu'elle était trop occupée à exposer les idées de son parti et du mouvement qu'elle représente.

Si nous abordons la question des coûts, il faudrait aussi s'arrêter aux coûts sur le plan de la douleur et aux coûts découlant de la perte des vies humaines qui aurait pu être évitée, si seulement la recherche était réalisée au Canada. Il faudrait se demander si les Canadiens vont participer à cette importante recherche ou s'ils vont simplement grappiller les avantages de celle qui se fera ailleurs, comme semblent le proposer les gens d'en face.

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, au départ, je voudrais féliciter sincèrement mon collègue de Surrey-Nord pour le travail remarquable qu'il a accompli en mettant en lumière cette question pour tous les Canadiens.

Étant donné que mon temps de parole est très bref dans le cadre de ce débat, je voudrais profiter de l'occasion pour vous faire part tout d'abord de deux choses qu'on doit signaler.

En premier lieu, je veux citer M. Edgar G. Davis, ancien vice-président d'Eli Lilly et Compagnie, une des multinationales dont mes collègues parlent. M. Davis travaille maintenant au Kennedy Centre of Business and Government à l'Université Harvard. Il aurait déclaré ce qui suit au sujet de ce projet de loi: «C'est un coup de maître. Cela montre ce qu'une industrie qui se prend en main peut réaliser.» Il se reporte, bien entendu, au fait que ces dispositions seront insérées dans l'Accord de libre-échange nord-américain.